

la femme est la liberté et la dignité même. Le mariage est l'acte par lequel se définit et se constitue, au for intérieur, cette vie nouvelle de l'homme.

Ainsi sous l'action combinée de toutes ces causes, travail, étude, liberté, chasteté, vient un moment pour les époux où la cohabitation est plus pénible que la continence; et ce moment vient d'autant plus vite qu'ils s'adonnent davantage au travail, à l'étude, à la Justice et à ses œuvres. La femme surtout, à mesure qu'elle participe à la vie intellectuelle et sociale, perd de son aptitude à la maternité : avec les conditions de l'enfantement doit se refroidir l'inclination amoureuse. Car la nature ne fait rien pour rien : comment Malthus et son école ont-ils pu oublier cet axiome? L'amour des enfants achève de purger de tout érotisme l'affection conjugale; le respect qu'ils inspirent est le signe que la passion est près de mourir au cœur des parents.

Cette loi d'équilibre, sujette dans les cas particuliers à des variations innombrables, mais vraie quant à la moyenne des résultats, ne se manifeste que d'une manière fort obscure dans l'état actuel des sociétés. Aussi n'est-ce point tant comme résultat empiriquement obtenu que je la présente, que comme induction nécessaire de la philosophie et de la religion elle-même.

Du reste, l'anomalie dont Malthus a voulu faire une loi s'explique d'elle-même. La Justice n'est encore qu'un mythe pour l'humanité, l'équilibre ne se rencontre nulle part dans l'économie sociale, pas plus entre les forces qu'entre les produits. L'immense majorité des humains, asservis à un labeur uniforme, beaucoup ne travaillant pas, sans étude, sans responsabilité, sans initiative, sans but, sans foyer, livrés au fatalisme des sens et aux enivres de l'idéal : dans un semblable milieu, la balance de population est impossible : il serait contre la logique qu'elle s'établît.

La misère est prolifique, observent avec humeur les économistes. Les anciens, qui avaient fait la même re-

marque, disaient l'Amour mari de la Pauvreté. Quoi d'étonnant à cela? L'amour est à peu près la seule faculté dont le peuple ait le plein exercice : par quoi serait-elle tenue en équilibre? La Justice, c'est-à-dire l'égalité, la liberté, toutes les réformes que la pratique du Droit entraîne, peut seule lui faire contre-poids. Or, après l'excès de population, l'école de Malthus n'a rien tant en horreur que l'égalité. Donc l'amour déborde, la population et la misère à sa suite; ou bien, dans le cas où les aphorismes de la prévoyance malthusienne l'emporteraient sur le laisser-aller de l'incontinence, le renoncement à la famille et la dépopulation. Rome et l'Italie, sous les empereurs, en offrent l'exemple. La France est à cette heure sur la même pente. Outre que le dernier recensement accuse un arrêt dans l'accroissement de la population, M. Legoyt, chef du bureau de statistique, a remarqué pour les années 1854 et 1855 une diminution considérable dans le nombre et la fécondité des mariages. L'école de Malthus n'a pas manqué d'applaudir à cette découverte. Pour peu que l'Académie des Sciences morales y donne ses soins, la luxure publique aidant, le concubinage stérile remplaçant le mariage prolifique, nous marchons aux destinées de la Rome impériale. Et telle est aujourd'hui la soif de volupté et la lâcheté des consciences, que je ne serais nullement surpris de voir la génération contemporaine repousser la Révolution, par ce seul motif qu'en établissant partout la Justice elle nous menace de nous rendre chastes.

En résumé : Dans l'état de non-équilibre où vit la société, la balance n'existant nulle part, ni entre les services, ni entre les valeurs, ni entre les forces et les facultés; l'inégalité des conditions et des fortunes étant la base de l'économie, l'injustice devenue systématique, le respect de l'homme aboli, il est fatal que la civilisation retombe sous la loi de l'instinct; conséquemment, que la population tende tout à la fois, d'un côté à dépasser la

mesure du capital terrestre, de l'autre à s'accroître selon une progression plus rapide que les subsistances.

Pour réprimer ou neutraliser cette tendance, le *statu quo* économique étant conservé, il n'y a d'autre moyen, avec la famine, la peste, la guerre, l'infanticide, l'avortement, que le *malthusianisme*, c'est-à-dire la dépravation du mariage, ayant pour conséquence inévitable le concubinage, l'amour libre, la destruction de la famille et de l'espèce humaine. Telle est la doctrine des économistes, appuyée et préconisée par l'Académie des Sciences morales.

Au contraire, dans l'état d'équilibre poursuivi par la Révolution, la balance générale des forces, produits, services, salaires, loyers, facultés, résultant de l'application des droits et des devoirs de l'homme et du citoyen; la Justice devenant une vérité; l'humanité, affranchie de l'instinct, s'éveillant à une volupté supérieure; le mariage, contracté dans les conditions légitimes, devenant, si je puis ainsi m'exprimer, l'amortissement de l'amour, il y a tendance de la population à se développer selon une progression moins rapide que l'augmentation des produits.

Telle est la théorie que j'oppose à celle de Malthus et de l'Académie des Sciences morales. Que si après cela, pour maintenir l'honneur de l'école, MM. Joseph Garnier et Gustave de Molinari persistent à dire que je suis plus malthusien que Malthus, j'avoue que je n'ai plus rien à répondre (o).

XLIV. — Je ne multiplierai pas davantage les exemples. Il me faudrait aborder un ordre d'idées trop en dehors de mon sujet, donner des définitions, poser des axiomes, formuler des théorèmes, expliquer une méthode, dont ce n'est pas ici le lieu de parler. Après la démonstration juridique viendra la démonstration économique. J'en ai dit assez pour convaincre le lecteur que la société est un vaste système de pondérations dont le point de départ est la liberté, la loi, la Justice, le résultat une égalité de conditions

et de fortunes de plus en plus approchée, la sanction enfin, l'accord de la félicité publique et de la félicité individuelle.

Balance des marchés et transports (routes, canaux, chemins de fer, ports, docks, bourses);

Balance des services publics et des entreprises particulières;

Balance des importations et des exportations. Un partisan de la liberté absolue du commerce international, M. Émile de Laveleye, résumant dans une brochure ce qui a été publié sur la question, conclut en ces termes :

« Le libre échange, appliquant à l'univers entier le principe de la division du travail, stimulera la production de la richesse; IL N'EN MODIFIERA POINT LA RÉPARTITION. »

Je n'ai jamais, pour mon compte, en combattant la théorie des libre-échangistes, prétendu qu'elle dût apporter aucune modification dans la répartition de la richesse. Et c'est justement pour cela que je ferai observer à M. de Laveleye que, si le libre échange laisse entière la question de répartition, par cela même il est pour la population travaillante de tous les pays un mal, puisque l'inégalité devenant d'autant plus profonde que le travail aura été plus universellement divisé, et l'exploitation capitaliste organisée sur une plus grande échelle, la misère des masses sera en proportion de la richesse acquise et leur servitude d'autant plus complète : double péril, qui fournit aux amis de l'égalité une raison suffisante de se prononcer, en l'état de choses, contre le libre échange. L'Europe en est témoin : plus, sous ce régime de non-équilibre, le commerce international prend d'extension et le capitalisme se centralise, plus aussi, à côté d'une richesse croissante, la difficulté de vivre augmente, le paupérisme se multiplie, la féodalité se réforme et la liberté s'amoindrit. Faites d'abord la balance des salaires, ensuite celle des valeurs, après celle des escomptes, puis celle du crédit et de la propriété : vous pourrez alors, de peuple à peuple, proclamer la liberté des échanges. Hors

de là, vous ne faites que préparer le servage des nations.

Balance des forces économiques, propriété, communauté, division du travail, force collective, concurrence, privilège légal, travail, capital, crédit, etc.;

Balance du capital engagé et du capital circulant;

Balance de la production et de la consommation;

Balance des villes et des campagnes;

Balance de l'industrie et de l'agriculture;

Balance des cultures, bestiaux, extractions, pêches;

Balance de la propriété industrielle et littéraire (brevets d'invention);

Balance des risques (assurance);

Balance des frais généraux, fixes et mobiles;

Balance des écoles et facultés;

Balance des successions et héritages (abolition du morcellement infinitésimal comme du travail parcellaire);

Balance de la famille (droits et devoirs du père, de la femme, de l'enfant);

Balance des communes, des provinces et des nations;

Etc., etc., etc.

C'est par ce système de pondérations de plus en plus exactes, toutes de droit, que doit être remplacé le système, moitié de fatalité, moitié de hasard, qui nous régit depuis l'origine de la civilisation; système qui a pour principe l'ignorance, pour garantie la foi, pour formule la caste, pour organe l'Église, pour résultat le paupérisme, pour palliatif la charité, pour institutions tout ce qui, sous prétexte de soulager la misère, lui sert en réalité de foyer et d'aliment : asiles, crèches, chauffoirs, ouvriers, cités ouvrières, hôpitaux, hospices, refuges, *workhouses*, écoles gratuites, secours à domicile, consultations gratuites, maternités, Quinze-vingts, cantines, sociétés de patronage, enfants trouvés, soupes à cinq centimes, pharmacies pour les pauvres, couvents, prisons, casernes, etc.

C'est à l'expositon de ce système que j'ai présumé en 1845

par la publication de mon ouvrage sur les *Contradictions économiques*, dans lequel j'ai démontré qu'il n'est pas un principe, pas une force dans la société, qui ne produise autant de misère que de richesse, si elle n'est balancée par une autre force dont le côté utile neutralise l'effet destructeur de la première (p).

C'est encore une pensée de balance sociale qui me dirigeait en 1848, quand, à propos de la *Banque du peuple*, j'osai dire que le principe sur lequel cette Banque était établie résumait toute la science économique, tout le droit, toute la société. Les apôtres de l'amour, les réformateurs de la religion et du gouvernement, rient aux éclats; c'était naturel : la métaphysique de l'absolu n'entend rien à la mathématique de la Révolution.

Le sentimentalisme chrétien s'est épuisé à combler, par le précepte du don volontaire, *eleemosyna*, l'abîme creusé par l'égoïsme païen; il n'a réussi qu'à montrer son impuissance. Le problème de la société ne consistait pas, en 1848 non plus qu'au siècle d'Auguste, à changer le cœur humain; il ne s'agissait que de trouver une balance, il suffisait de faire Justice en invoquant le droit de l'homme : *Porrò unum erat necessarium*.

C'est ne rien dire que de prétendre, avec Bastiat et les autres, que les choses *tendent* d'elles-mêmes à se mettre en équilibre, qu'il n'y a qu'à laisser agir la bascule économique, *offre et demande*, et que la liberté nous conduira à la solution. La théorie de Malthus prouve combien peu les économistes du *laissez-faire* se gênent à l'occasion pour renier leurs maximes.

Sans doute la moyenne engagée dans les variations de la valeur finit par apparaître : mais la question est de savoir si, cette moyenne reconnue, il nous appartient d'en faire une règle, ou si nous devons rester à perpétuité dans l'indéfini et la variation. Il est certain, par exemple, que les *produits s'échangent contre les produits*, et qu'en vertu

de ce principe le salaire du travailleur tend à se mettre de niveau avec son service : est-ce une raison pour retenir éternellement, par l'agiotage, le travailleur dans le salariat? Il est certain que la Justice tend à occuper dans le cœur de l'homme une place plus grande que l'amour : est-ce une raison pour retenir les populations dans l'animalité, quitte à leur conseiller ensuite, quand elles deviennent trop nombreuses, le remède de Malthus?

Je dis donc que nous sommes tenus, de par notre droit et notre devoir, de procurer, autant qu'il est en nous, l'ordre qui nous est révélé par les agitations mêmes de notre existence : coupables envers la science, envers nos frères et envers nous-mêmes, quand l'harmonie se rompt par notre faute; dignes seulement et honorables alors qu'elle est le fruit de notre loyauté et de notre diligence.

C'est par cette loi d'équilibre, commune à la société et à l'univers, que la loi subjective et la loi objective se mettent d'accord, et que la Justice immanente, la Justice affranchie de tout respect transcendantal, trouve une première sanction, que j'appellerai *sanction externe*.

Tu as tout disposé, dit la Sagesse, avec nombre, avec poids, avec mesure; *Omnia in pondere, et numero, et mensurâ disposuisti*. Comment l'Église n'a-t-elle pas vu que dans cette vérité, si bien démontrée par la science profane, il y avait un axiome pour sa théologie, une loi pour sa morale, un commandement pour sa discipline? L'économie chrétienne, comme l'économie païenne, a été livrée au hasard; elle est devenue une économie d'iniquité. Et telle est aujourd'hui la profondeur du mal, l'immensité de la faute, que revenir à la Justice c'est renoncer au christianisme.

Combien plus prudente, plus généreuse, plus véritablement inspirée a été notre Révolution, lorsqu'elle a dit par la bouche de Condorcet :

« Il est aisé de prouver que les fortunes tendent naturellement à l'égalité, et que leur excessive disproportion ou ne peut

exister, ou doit promptement cesser, si les lois civiles n'établissent pas des moyens factices de les perpétuer et de les réunir; si la liberté du commerce et de l'industrie fait disparaître l'avantage que touteloï prohibitive, tout droit fiscal, donnent à la richesse acquise; si des impôts sur les conventions, les restrictions mises à leur liberté, leur assujettissement à des formalités gênantes, enfin l'incertitude et les dépenses nécessaires pour en obtenir l'exécution, n'arrêtent pas l'activité du pauvre et n'engloutissent pas ses faibles capitaux; si l'administration publique n'ouvre point à quelques hommes des sources abondantes d'opulence fermées au reste des citoyens, etc. »

De telles paroles, hélas! étaient dignes du martyr : l'exécuteur des vengeances réactionnaires, Robespierre, ne manqua pas à sa tâche. Le seul homme qui en 93 entrevit l'égalité, mis hors la loi et découvert par la police du tribun, fut forcé de s'empoisonner pour échapper au bourreau. Le sang de Condorcet, de Danton, de Vergniaud, de Lavoisier, de Bailly, a rejailli jusque sur nous, et nous attendons la République.

XLV. — Et maintenant, Monseigneur, répondez-moi.

La critique socialiste a convaincu d'erreur la vieille économie, l'iniquité de la loi féodale a été démontrée, la formule du préteur réduite à l'absurde. L'identité de tous ces termes : Justice, égalité, garantie mutuelle, bien-être, progrès, est devenue un lieu commun. Nous savons ce qui fait notre mal et ce qui ferait notre bien; et la responsabilité de nos douleurs a été reportée sur l'Église, institutrice de la société moderne.

Protestez-vous contre cette accusation qui s'élève de toutes parts? Direz-vous, avec quelques jeunes théologiens à qui le mouvement de la civilisation a dessillé les yeux, que la liberté, la Justice, l'égalité, le respect réciproque, la balance des forces, les garanties qui en résultent, que tous ces principes, ces règles de droit, dont j'ai montré l'origine dans la pure conscience de l'homme, sont aussi

du christianisme; que le christianisme les a connus avant la Révolution, et que l'Église ne demande rien tant aujourd'hui, comme autrefois, que de voir ses enfants les mettre en pratique et y conformer leur vie?

Commencez donc par réformer votre enseignement, et surtout votre discipline. Acceptez pour vous, comme pour les autres, la balance du droit et du devoir; rendez aux familles dépouillées ces biens que la superstition vous a dévolus; contentez-vous de votre salaire; réglez ce casuel, misérable dans les campagnes, scandaleux dans les villes; abstenez-vous de ces levées de subsides, surtout de ce cumul de fonctions industrielles, mercantiles et pédagogiques, aussi contraires à la dignité du sacerdoce qu'à la probité publique. Dites, enfin, dans vos écoles, dans vos collèges, dans vos séminaires, dans toutes vos paroisses, dites et proclamez à haute voix, et prouvez par vos actes, que la démocratie vous a méconnus, que vous êtes d'accord sur tous les principes de la morale avec la Révolution. Affirmez avec nous la liberté, l'égalité, la fraternité, la juste propriété, la balance sociale, le travail garanti, le crédit organisé, la rente égale pour tout le monde. Faites cela; et puisque vous jouissez auprès du Pouvoir d'une influence sans bornes, occupez-vous tout d'abord de lui redemander ces libertés que la Révolution a fait éclore, et dont rien ne justifie ni ne compense le retrait.

La société devra-t-elle attendre que vous ayez mis d'accord vos maximes anciennes avec vos devoirs présents? Mais à qui la faute, je vous prie, si les événements vous devancent, si votre profession de foi, avec ses dix-huit siècles d'antiquité, se trouve aujourd'hui en retard? Pourquoi ne vous êtes-vous pas saisis à temps de ces grandes vérités que découvre chaque jour à la civilisation réjouie la science nouvelle? Pourquoi l'Église, au lieu de se cramponner en aveugle à son effroyable dogme, n'a-t-elle pas

fait de ces découvertes, effectuées ou seulement prévues, la base de sa morale? Pourquoi, toujours affable aux grands, n'a-t-elle cessé de fouler et de refouler les malheureux? L'Église, si elle avait embrassé résolument la cause de la Justice, eût été toujours reine; le cœur des peuples serait demeuré avec elle; on n'aurait vu dans son sein ni hérétiques ni athées. La distinction des puissances n'eût jamais été faite; et Pie IX, unique souverain du globe, régnerait sur les idées comme sur les intérêts. Personne n'eût révoqué en doute l'autorité du sacerdoce, pas plus que la certitude de sa révélation; car personne n'eût été induit à ce doute par le spectacle des calamités sociales, de la tyrannie ecclésiastique et de l'inclémence du ciel. C'est le malheur de sa destinée qui pousse l'homme à accuser sa religion et son Dieu. Ne voyez-vous pas en ce moment que votre troupeau se compose exclusivement de riches, et que ceux qui vous quittent sont les pauvres? *Cela se perd*, me répondit un jour un paysan que j'avais connu fort assidu aux offices de l'église, et à qui je témoignais ma surprise de son indévotion. Oui, *cela se perd*, et beaucoup plus vite, je le crains, qu'il ne faudrait pour le bonheur de notre nation. O sainte Église catholique, apostolique, romaine et gallicane, Église dans laquelle j'ai été élevé, et qui as reçu mon premier serment! C'est toi qui m'as fait perdre la foi et la confiance. Pourquoi, au lieu d'une mère, n'ai-je trouvé en toi qu'une marâtre? Pourquoi, épouse du Christ, le rédempteur des prolétaires, as-tu fait alliance avec les ennemis du Christ, exploiters du prolétariat? Comment es-tu devenue adultère, si tant est que tu aies jamais été légitime?

Inutiles regrets! *Ce qui est écrit est écrit*; l'Église ne changera pas: la véracité de l'esprit humain ne permettrait pas une semblable déviation de la foi chrétienne. A chaque âge de l'humanité sa signification, à chaque idée son drapeau. L'Église est établie en dehors de la Justice,

dont elle ne possède pas la notion; en dehors de l'économie, dont elle repousse systématiquement les lois. *Non datur Ecclesia in œconomiâ*. L'homme n'a point de droits, a dit un de vos derniers prophètes, M. Donoso Cortès. Je ne sache point, Monseigneur, que ni vous ni aucun de vos collègues ayez protesté contre ce blasphème. Le pape ne l'a point mis à l'*index* : au contraire, M. Donoso Cortès est mort en odeur de sainteté.

Et vous prétendez au gouvernement des consciences, et vous nous accusez d'immoralité, vous dont le premier article de foi est de flétrir la personne humaine, le second de la vouer à la misère, le troisième de la déposséder de la terre, dont vous vous attribuez la meilleure part en laissant l'autre à des nobles! vous qui, pour consommer cette dépossession, ne craignez pas de vous livrer, sous votre manteau archiépiscopal, aux pratiques les plus équivoques du mercantilisme; qui enseignez de parole et d'exemple que la gloire de l'Église est la loi suprême, que cette loi purifie tout, légitime tout, même l'usure, jadis par vous condamnée, même la dépravation du travailleur, même la transportation de ces milliers de bouches que votre exécration système a rendues inutiles!

Oh! Monseigneur, savez-vous ce qui me console? C'est que vous croyez à votre religion; c'est que du moins votre conscience vous sert d'excuse, et qu'elle ne saurait m'empêcher de vous honorer autant que de vous plaindre. C'est pourquoi, tandis que vous me signalez, à raison de mes opinions, à l'horreur des fidèles, moi, en vertu de ces mêmes opinions, je puis dire toujours, en vous montrant à mes coreligionnaires : L'homme est meilleur que le Dieu.

APPENDICE.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

Note (A), page 7.

SUR LE PETIT NOMBRE DES ÉLUS. — Les théologiens disputent entre eux sur le sens que l'on doit donner aux paroles de l'Évangile selon saint Matthieu, qu'*il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus*. Les uns prétendent qu'il ne s'agit que de la vocation à la foi, à laquelle résistait la grande majorité du peuple juif, et par *élus* ils entendent le petit nombre de ceux qui adhéraient à la foi du Christ, en un mot, les fidèles. Les autres prennent ces paroles dans un sens plus élevé, dont le premier ne serait que la figure : ils disent que par *appelés* on doit entendre ceux qui sont dans la voie du salut; qui, depuis la venue de Jésus-Christ, ont reçu le baptême; qui, avant la rédemption, avaient reçu la circoncision ou qui connaissaient le vrai Dieu; et par *élus*, ils entendent les sauvés. D'après cette seconde interprétation, Jésus-Christ aurait donc voulu dire que, même dans son troupeau, il y aura peu d'hommes sauvés, tant est grande l'inclination de l'homme au mal et la sévérité des jugements de Dieu.

On conçoit le désespoir que peut jeter parmi les chrétiens, même les plus robustes, cette révélation étrange du Rédempteur, que, malgré la vertu de son sacrifice, il n'y aura en fin de compte de sauvée qu'une minorité de fidèles. Aussi les théologiens s'efforcent-ils par leurs interprétations d'atténuer le sens des paroles de l'Évangile, surtout de leur enlever tout caractère de nécessité. — " Quand nous devrions, dit Bergier, " prendre les mots *peu d'élus* dans le sens le plus rigoureux,

« que s'ensuivrait-il? Que le plus grand nombre est de ceux
« qui n'ont pas voulu être sauvés, qui ont résisté à la grâce,
« qui sont morts volontairement dans l'impénitence finale,
« sans contrition et sans remords. L'obstination de ces mal-
« heureux peut-elle influencer en quelque chose sur le sort d'un
« chrétien qui désire sincèrement de se sauver et de corres-
« pondre à la grâce? Si le salut était une affaire de chance, le
« grand nombre de ceux qui se perdent serait capable d'ef-
« frayer les autres; mais c'est l'ouvrage de notre volonté aussi
« bien que de la grâce, et celle-ci ne nous est point refusée. »
(*Traité de la vraie religion*, tome VIII.)

On voit par cette réplique que l'auteur du *Traité de la vraie religion* penche lui-même pour la seconde signification. En effet, la véritable difficulté n'est pas de savoir si le nombre des sauvés sera plus ou moins grand que celui des réprouvés, mais d'expliquer comment, après la venue de Jésus-Christ, après la prédication de l'Évangile et l'institution des sacrements, il peut y avoir encore des réprouvés. Comment la grâce est-elle si faible? Comment le cœur de l'homme si dur? Comment la justice de Dieu si terrible? Était-ce la peine que Jésus-Christ se fit crucifier, si, en résultat, la vertu des chrétiens ne devait pas être plus grande que celle des patriarches, et le baptême n'avoir pas plus d'efficacité que la circoncision? A cette question, Bergier répond par la liberté : C'est l'homme, dit-il, qui ne veut toujours pas se sauver!... Mystère et toujours mystère : *O altitudo!*

En fait, l'opinion du petit nombre des élus est vulgaire dans l'Église; en droit, elle paraît seule s'accorder avec l'ensemble de la doctrine. Nous savons par la révélation que l'Humanité, après avoir été créée sainte en Adam et destinée au bonheur éternel, a prévarié en ce même Adam et qu'elle a été condamnée en masse à l'enfer; que d'Adam à Jésus-Christ un très-petit nombre de croyants est arrivé au salut; que depuis Jésus-Christ l'immense multitude est restée en la puissance du démon; que parmi les baptisés, la damnation réclame tous les hérétiques, les schismatiques et les incrédules; qu'enfin, parmi les orthodoxes qui décèdent munis des sacrements il faut désaltérer encore les hypocrites, ceux qui ne satisfont pas, etc., etc., ce qui réduit à presque rien les fidèles qui meurent dans la grâce de leur Dieu.

Ajoutons que l'opinion du petit nombre des élus trouve un éclatant corollaire dans le petit nombre des heureux. Tous ont été appelés à la richesse, très-peu y parviennent, même en travaillant : il n'y a que les élus de la fortune qui, le plus souvent sans travailler, jouissent. Que vient-on nous dire après cela que, s'il y a peu de sauvés, c'est qu'il y a peu de gens qui veulent se sauver? Il en est du salut comme de la richesse : il faut pour y arriver deux choses, vouloir et pouvoir. Or, la plupart du temps, quoi qu'on en dise, le travailleur et l'homme de bien en sont réduits au désir : l'un n'a pas de quoi amasser, l'autre pas de quoi soutenir sa foi. *Domine, adjuva laborem meum; Domine, adjuva incredulitatem meam.*

Note (B), page 8.

RAPPORT DE LA JUSTICE A L'ÉCONOMIE POLITIQUE, OU TRANSITION DU DROIT PERSONNEL AU DROIT RÉEL. — Toute l'argumentation des soi-disant économistes contre la plainte du prolétariat et les attaques du socialisme peut se réduire à ce raisonnement :

« Les phénomènes de l'Économie politique et les lois qui les régissent sont des phénomènes et des lois *sui generis*, objectifs, soustraits à la volonté et au choix de l'individu, ni plus ni moins que les phénomènes et les lois de la physique, de l'Astronomie, de la chimie, de la physiologie. La Justice n'a pas à les modifier, à les changer, à les tordre; elle n'y intervient au contraire que pour les consacrer et s'y soumettre; elle cesserait d'être la Justice, elle deviendrait la souveraine iniquité, si elle avait la prétention d'agir autrement. » Une morale, dit « M. Léon Walras, qui se permettrait de contredire le théorème « du carré de l'hypoténuse, les lois de la réfraction, le fait de « la circulation du sang, ou les résultats de la théorie de la va- « leur d'échange, serait une morale ridicule et caduque. »

« Ainsi, dit J.-B. Say, il est certain que le propriétaire est plus avantagé que le non-propriétaire; c'est un désagrément pour celui-ci. Mais attendu que la propriété est un fait nécessaire à la société, que sans elle il n'y a pas d'économie, et qu'elle ne peut exister à d'autres conditions que celles que nous voyons,